



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Madame le Directeur de la Famille,

Notre syndicat souhaite vous alerter sur plusieurs situations particulièrement préoccupantes.

Depuis la rentrée de septembre, nous nous sommes rendus sur différentes structures, à la rencontre des agents. Nous nous étonnons, qu'après seulement quelques semaines de reprise, les équipes soient déjà en sous-effectif et épuisées, et ce malgré les moyens mis en place par vos services.

De plus, nous tenons à vous interpeller sur l'organisation du pool de remplaçant.

Certains agents n'ont pas été prévenus de leur affectation à ce pool, lors de leur recrutement.

Certains d'entre eux attendent, dans leur voiture ou à l'arrêt de bus, de 8h à 8h30, qu'on leur communique leur structure d'affectation pour la journée.

Du fait de cette organisation, s'ils arrivent en retard, certains se voient retirer des heures de leur ARTT ou sont dans l'obligation de les rattraper le jour même.

L'horaire initial, de 9h/17h, qui leur avait été annoncé, s'est transformé en 9h15/17h30, ce qui ne s'apparente plus à un horaire de milieu.

Certains d'entre eux, en 3 semaines seulement, ont déjà tourné sur 7 structures au moins.

Force est de constater que l'organisation actuelle conduit à une réelle souffrance des agents et engendre une véritable pénibilité dans l'exercice de leurs missions.

Lors de notre réunion du 11 juillet 2018, nous vous avons proposé de sectoriser les agents du pool de remplaçants, ce qui aurait évité les problèmes rencontrés actuellement. Vous avez écarté notre demande.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours dans l'attente de l'étude des Ressources Humaines sur les causes de l'absentéisme et l'origine du mal-être des agents.

Notre syndicat souhaite que le bilan de cette étude nous soit enfin communiqué, en toute transparence, ainsi qu'à l'ensemble des personnels.

Nous demandons également la mise en place de groupes de travail liés à la qualité d'accueil, à l'organisation et à la communication.

Notre syndicat maintient qu'une véritable réflexion sur ces 3 critères est indispensable car inhérente aux conditions de travail des personnels des crèches.

Vous n'êtes pas sans savoir que la CGT NMCA a toujours soutenu que la qualité d'accueil des enfants passe par l'épanouissement et le bien-être des agents.

Nous restons à votre disposition et à celles de vos services.

Veuillez agréer, Madame le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses,

PO/ LE SYNDICAT CGT
NICE METROPOLE COTE D'AZUR
Sandy **VOREDINI**
Responsable de la Section Petite Enfance